

FICHE DE POSTE

ENSEIGNANT EN UNITÉ PÉDAGOGIQUE D'ENSEIGNEMENT POUR ÉLÈVES ALLOPHONES (UPE2A) – 1^{ER} DEGRÉ

<p><u>Missions</u></p>	<p>L'enseignant en UPE2A est chargé d'une mission d'enseignement en langue française de scolarisation.</p> <p>Rattaché à une école ou à un collège, son action peut s'exercer dans une ou plusieurs écoles élémentaires du département des Pyrénées-Orientales, indépendamment de son école de rattachement.</p> <p>Placé sous l'autorité du Directeur académique des Services de l'Education Nationale, il exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspecteur de l'Education Nationale de son école de rattachement.</p> <p>Le CASNAV organise une répartition de ses interventions qui peut évoluer en cours d'année en fonction des besoins identifiés.</p> <p>En appui des axes du projet académique, les missions se déclinent en plusieurs axes :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Procéder à l'accueil des familles et à l'évaluation des compétences de l'élève en langue d'origine en lecture et en mathématiques au sein de l'école ou dans une zone environnante➤ Proposer, en lien avec la classe ordinaire, un projet individuel d'inclusion pour chaque élève➤ Enseigner le français comme langue seconde au sein du ou des dispositifs UPE2A➤ Travailler en collaboration avec les équipes enseignantes, être une personne ressource pour l'enseignement du FLS➤ Participer au diagnostic des difficultés que l'élève pourrait rencontrer dans les apprentissages et mettre en œuvre les aides appropriées en accord avec l'enseignant de la classe et la famille➤ Communiquer un emploi du temps détaillé➤ Evaluer régulièrement les progrès des élèves en s'appuyant sur le CECRL et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.➤ Rencontrer régulièrement les familles et/ou tuteurs et les partenaires.➤ Présenter un suivi annuel des prises en charge précis à l'IEN de circonscription et au chargé de mission du CASNAV➤ Suivre les sessions d'habilitation du DELF et participer à la passation des épreuves.➤ Transmettre les données nécessaires et collaborer avec les directions pour renseigner l'enquête EANA➤ Être mobilisé par le CASNAV pour répondre à des besoins ponctuels.
-------------------------------	--

<p style="text-align: center;"><u>Profil</u></p>	<p>Pour assurer efficacement ces missions, de solides compétences pédagogiques ainsi que des connaissances du fonctionnement du système éducatif sont requises.</p> <p>À cet effet, l'enseignant aura :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Connaissance de la circulaire n°2012-141 du 2-10-2012 relative à la scolarisation des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés (EANA). ➤ Connaissance des problématiques du public EANA ➤ Une expérience pédagogique en classe ordinaire ➤ Des connaissances en didactique du FLE (Français Langue Etrangère) ou du FLSco (Français Langue de Scolarisation) ou en LVE (Langue Vivante Etrangère). ➤ Des capacités à enseigner les fondamentaux (lire, écrire) auprès des publics NSA et PSA. ➤ Des capacités à travailler en équipe et en partenariat ➤ Une curiosité intellectuelle et culturelle (notamment autour des langues)
<p style="text-align: center;"><u>Qualifications privilégiées</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Certification FLS - Formation universitaire FLE (Maitrise, DESS, Master)
<p style="text-align: center;"><u>Contraintes du poste</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il sera conduit à travailler dans un cadre partenarial en étroite collaboration avec l'IEN, l'équipe de circonscription et le CASNAV - Il mènera un travail de coordination avec l'ensemble des partenaires, dont l'OEPRE - Il pourra être mobilisé pour évaluer des élèves et rencontrer les familles - Il pourra être amené à collaborer avec le CASNAV à l'animation de formation sur les thématiques de l'enseignement du FLS et de l'inclusion des EANA
<p style="text-align: center;"><u>Régime indemnitaire</u></p>	<p>Le poste ouvre droit à la perception des indemnités afférentes aux postes d'UPE2A (ISAE + NBI 30 points).</p> <p>Le poste n'ouvre pas droit à des frais de déplacement.</p>
<p style="text-align: center;"><u>Renseignements sur le poste</u></p>	<p style="text-align: center;">Olivier Duriez, Chargé de mission 1^{er} degré CASNAV 06 22 79 77 25 olivier.duriez@ac-montpellier.fr</p> <p style="text-align: center;">Thérèse Puig, Chargée de mission 2nd degré CASNAV 06 78 73 80 03 therese-marie-m.puig@ac-montpellier.fr</p>
<p style="text-align: center;"><u>Candidatures</u></p>	<p style="text-align: center;">Fiche de candidature PEP à envoyer par mail à votre secrétariat de circonscription</p>